Membres du Conseil d'établissement :

- **Parents :** Marie-Eve Choronzey, Angélique Dumet-Kerherno, Pierre-Julien Hamel, Stéphanie Labonté, Maude Loisel-Poirier, Jules Emmanuel Mercier.
- **Personnel enseignant :** Chantale Castilloux, Jacinthe Dubuc, Candide Hébert, et Mélanie Langlais.
- **Personnel de soutien :** Sonia Stockless
- **Personnel du service de garde :** Isabelle Jacques
- **Direction :** Claudine Cardinal

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Bonjour à tous,

Ce rapport pourra permettre au lecteur de connaitre les principales réalisations du Conseil d'établissement (CÉ) de l'année scolaire 2021-2022. Le CÉ a un rôle primordial à jouer dans l'école; faire participer tous ses membres au développement d'un projet éducatif commun, conçu et développé pour être à l'image de la réalité, des besoins et des défis que doit relever notre communauté pour assurer la réussite de tous nos élèves. C'est un lieu d'échanges privilégiés entre parents, membres du personnel et de la direction. Il a aussi comme rôle d'informer les parents des élèves de l'établissement des décisions qui sont prises et de leurs impacts sur la vie quotidienne de l'école. Dans le cadre de nos fonctions, 9 rencontres ont eu lieu durant l'année scolaire 2021-2022.

Nous, les membres du CÉ, avons été consultés et informés sur plusieurs sujets tels :

- La programmation des activités du service de garde et des journées pédagogiques;
- Les activités parascolaires;
- Le rapport annuel 2020-2021;
- Les contenus en orientation scolaire et professionnelle;
- Le projet éducatif de l'école;
- Le plan d'engagement vers la réussite du CSSP;
- La liste des fournitures scolaires et des matériels didactiques;
- L'organisation scolaire 2022-2023.

De plus, nous avons eu à approuver ou à adopter les sujets suivants :

- Le budget annuel de l'école;
- Le contrat pour les photos scolaires;
- Le budget et le calendrier du CÉ;
- La grille-matières 2022-2023;
- Les frais chargés aux parents;

- Les dons et ristournes;
- Les règles de régie interne du CÉ;
- Les normes et modalités d'évaluation;
- Les activités spéciales et les sorties scolaires;
- Les demandes et achats pour le fond à destination spéciale;
- Les mesures dédiées et protégées;
- Le code de vie 2022-2023;
- Les critères de sélection d'une direction d'école;
- La politique alimentaire de l'école et les dérogations ponctuelles;
- Le projet éducatif;
- Le plan de lutte à la violence et à l'intimidation;
- Le contrat pour le traiteur scolaire;
- L'entrée progressive des maternelles;
- Les prévisions budgétaires 2022-2023.

Cette année, encore une fois, a été teinté par la situation sanitaire cependant nous avons vu une volonté de retrouver un équilibre vers une année plus régulière pour nos enfants. C'est avec fierté que j'ai vu cette belle école se développer et s'adapté au cours des dernières années. J'ai eu la chance de côtoyer un personnel dévoué au développement de nos enfants, des élèves avec une soif d'apprendre et une résilience incroyable et des parents impliqué dans leur école et leur communauté. Je tiens à vous remercier personnellement ainsi qu'au nom de tous les membres du CÉ pour votre savoir-faire et votre engagement au quotidien. Je suis assurée que l'école Père-Marquette continuera sa vision d'excellence pour le développement des élèves en collaboration avec toute notre communauté.

En terminant, je tiens à réitérer que tous les parents de l'école sont invités à assister aux réunions du Conseil d'établissement, votre opinion et vos commentaires sont importants afin d'assurer que le CÉ prennent les décisions en fonction de la réalité de tous. Votre engagement fait toute la différence dans le parcours de nos élèves.

Au plaisir,

Marie-Eve Choronzey,
Présidente du Conseil d'établissement 2021-2022